



INFORMATIONS COMMUNALES

Horaires du guichet et du bureau communal – déchetterie pendant la période pascale

- Le **guichet communal** sera **fermé** les **jeudis 9 et 16 avril 2026**.
- Le **bureau communal** sera **joignable** le **lundi 13 avril**, ainsi que les **mardis 7 et 14 avril** durant la journée.
- La **déchetterie** sera accessible selon ses horaires habituels durant les fêtes de Pâques.

En cas d'urgence, M. Michel Vallat, maire, pourra être contacté au 079/408.34.07.

Changement au conseil communal

Après onze années passées au conseil communal, M. Damien Riat a présenté sa démission à la fin de l'année dernière. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour son engagement et le travail accompli tout au long de son mandat.



Le siège étant attribué au parti PLR, M. Romain Etique a été désigné pour le remplacer. Il prend en charge les dicastères suivants : agriculture-baux, forêts, cabane forestière, service du feu, police sanitaire, manifestations, eaux usées et gestion de la place de compostage. Nous lui souhaitons beaucoup de succès et de satisfaction dans ses nouvelles responsabilités.

Manifestations temporaires

Dorénavant, toute manifestation temporaire organisée sur le territoire de la commune devra faire l'objet d'une demande spécifique via le formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante : www.bure.ch/guichetvirtuel. Les demandes doivent être transmises au secrétariat communal au moins 30 jours avant la date prévue et seront ensuite soumises à l'approbation du conseil communal.



AMICUS – Enregistrer et gérer son chien



1. **Créer un ID personnel**, adressez-vous à la commune pour l'inscription.
2. **Le vétérinaire enregistrera** ensuite l'animal dans Amicus avec vos données de détenteur.
3. **Signaler tout événement important** (changement de détenteur, décès, importation, coordonnées, perte) dans Amicus et à votre commune.

La facturation de la taxe des chiens est prévue en mai prochain, merci de nous informer dès que possible des informations mentionnées ci-dessus.

Marché des associations et sociétés – Foire de Porrentruy

À la demande de la ville de Porrentruy, un marché des associations et sociétés sera organisé dans le cadre de la Foire de Porrentruy, le **samedi 27 juin 2026**.

L'objectif est de faire découvrir les associations et sociétés grâce à des **stands, ateliers de découverte et démonstrations**. **La vente de pâtisseries n'est pas autorisée**. La participation est entièrement **gratuite**.

Les associations et sociétés intéressées peuvent s'inscrire **jusqu'au jeudi 30 avril 2026** en envoyant un courriel à foires@porrentruy.ch, en précisant : le nom de la société ou association, la personne de contact, la dimension de l'espace nécessaire et une courte description de l'activité proposée.

Duel intercommunal Coop : la Suisse bouge du 1^{er} mai au 31 mai 2026 inclus

Collectez des minutes d'activité physique : Que ce soit en se promenant, à vélo, en randonnée, en jouant au tennis ou au football, déclenchez le chronomètre avant chaque activité via l'application et aidez la commune de Bure à devenir la commune la plus active de Suisse !

Vous trouverez plus d'informations sur le projet sous : www.duelintercommunalcoop.ch

*Le conseil communal de Bure et l'administration
communale vous souhaitent de belles fêtes de Pâques*

